

# Projet soutenu par la CNSA au titre des études, recherches et actions innovantes (Section V de son budget)

Fiche de synthèse

Projet : Le logement des immigrés à l'épreuve du

vieillissement

Mieux connaître les différentes étapes du vieillissement pour mieux répondre en termes d'aide, de service et d'équipement

Porteur de projet : ADOMA

## Projet n°

Projet retenu dans le cadre d'un appel à projets : non

- Nom de l'AAP :
- Nom(s) du(des) partenaire(s) de l'AAP :

### Caractéristiques du porteur de projet

 Société d'Economie Mixte avec l'Etat pour actionnaire majoritaire, Adoma, anciennement Sonacotra et logeant historiquement des travailleurs migrants, propose aujourd'hui des solutions de logements et d'hébergements aux publics qui traversent des difficultés économiques ou d'insertion et ne trouvent pas à se loger dans le parc immobilier traditionnel.

# Contacts

- Lien internet de la structure du porteur de projet : http://www.adoma.fr
- Coordonnées de la personne en charge de l'étude : Anne FEVOTTE, Gériatre conseil, Adoma, 42 rue Cambronne, 75740 PARIS Cedex 15. Tél. : 01 40 61 44 61 / 06 10 07 09 44 ou <a href="mailto:anne.fevotte@adoma.fr">anne.fevotte@adoma.fr</a>

Durée et année(s) de réalisation : 2 ans, en 2007 et 2008

### Le projet en bref

Cette recherche action visait à étudier la mobilité résidentielle des immigrés vieillissants dans les résidences Adoma et les conditions de prise en charge de leur vieillissement. Il s'agissait ainsi d'identifier et d'adapter une offre de services permettant de répondre aux besoins des migrants vieillissants en perte d'autonomie.

Sélectionnée dans le cadre d'un appel à projets de recherche lancé par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) sur le "vieillissement de la population et habitat", la recherche action a été soutenue par le PUCA, la CNSA et la CNAV. Elle a été suivie, au sein du comité de pilotage, par ces mêmes acteurs mais aussi par la Commission Interministérielle pour le Logement des Populations Immigrées (CILPI) et l'Union des associations d'aide, de soins et services à domicile (UNA). « Ville et Habitat » a par ailleurs réalisé les études de cas.

La recherche action s'est déroulée en deux temps : 1. une analyse du système résidentiel des migrants de plus de 55 ans ; 2. une analyse de l'accompagnement des migrants âgés dans les établissements d'Adoma, et de l'utilisation des services d'aide à la personne. Pour ce faire, des observations et entretiens ont été menés auprès des équipes Adoma, des intervenants dans les foyers, des partenaires dans la mise en place des politiques publiques à destination des personnes âgées, et auprès des migrants sur 4 sites résidentiels. Sans être représentatifs au sens statistique du terme, ces sites ont été retenus pour leur diversité en termes de nationalités et de secteurs professionnels de la population accueillie et pour leur exemplarité dans l'accompagnement du vieillissement.

### Principaux enseignements

Une analyse transversale a ainsi été menée à partir des 4 études de cas et constituait le volet recherche du programme. Un guide pour l'action a ensuite été rédigé d'une part pour faciliter les projets d'adaptation au vieillissement dans les résidences Adoma, et d'autre part pour apporter des clés pour la définition et la mise en oeuvre d'un projet d'accompagnement des résidants vieillissants, en prenant en compte le contexte local.

Ce guide contient un certain nombre de fiches : certaines apportent des données de cadrage statistiques et juridiques, d'autres proposent une "boîte à outils", un mode de faire pour la mise en place de l'ensemble des actions constituant un projet global d'accompagnement du vieillissement dans ses deux composantes que sont l'aide aux personnes et l'amélioration du bâti.

Des pistes de réflexion sont aussi dégagées en matière de pratiques d'accompagnement du vieillissement et sont destinées à l'ensemble des partenaires qui s'inscriraient dans une telle démarche, notamment : -prévoir un plan de traitement et de réhabilitation des foyers accueillant une population vieillissante qu'elle soit migrante ou française précarisée ;

- -accompagner les équipes de gestion des résidences par des coordinateurs sociaux reconnus par les partenaires pour consolider les partenariats et construire les projets d'accompagnement des résidants âgés ;
- -développer une médiation santé-vieillissement auprès des résidants pour permettre aux équipes de mieux gérer les situations compliquées ;
- -sensibiliser les instances nationales et territoriales en charge des personnes âgées aux spécificités du public logeant en foyers et les inciter à simplifier le montage financier des projets d'accompagnement (accès aux droits, prévention santé, vieillissement) ;
- -adapter les services à domicile (aide et soins) aux modes d'habitat et de vie des résidants actuels ; -permettre la mutualisation des moyens pour faciliter le maintien à domicile au sein de petites structures d'habitat.

### Implication de la CNSA

Ce projet devait permettre à la CNSA d'améliorer sa connaissance du public migrant vieillissant et de rechercher des moyens pratiques d'intégrer une offre de service à destination de ce public en perte d'autonomie, dans la programmation régionale de droit commun. La CNSA est intervenue directement dans le cadre d'un financement à l'investissement sur l'EHPAD Adoma de Bobigny.

### **Autres informations**

- Thème(s) abordé(s) : Connaissance des besoins globaux d'accompagnement des personnes en perte et en manque d'autonomie
- Mots-clés : domicile/logement, établissement et services médico-sociaux, services à domicile, personnes âgées, étude
- Support : rapport
- Année de diffusion : 2009
- Suite(s) donnée(s), par la CNSA, au projet : Une réflexion est en cours sur l'implication des SSIAD dans l'offre de service vers les travailleurs migrants en perte d'autonomie

# Pour en savoir plus

- Télécharger le(s) document(s) : Bientôt disponible sur le site de la CNSA
- Nous contacter : <u>etudes-innovation@cnsa.fr</u>
- Des informations supplémentaires sur le site de la CNSA : http://www.cnsa.fr